

Lycée polyvalent Jules Fil

CARCASSONNE

Rapport de l'agent comptable sur le compte financier 2025

Exécution du budget

Code du service	Intitulé du service	2024		2025	
		Montant net des dépenses	Montant net des recettes	Montant net des dépenses	Montant net des recettes
Première section : fonctionnement					
AP	Activité pédagogique	244 127,25	260 409,03	267 547,10	273 738,53
VE	Vie de l'élève	21 719,03	25 219,03	10 640,77	10 640,77
ALO	Administration et logistique	573 177,53	567 557,72	538 964,73	594 045,49
	Total services généraux	839 023,81	853 185,78	817 152,60	878 424,79
SRH	Restauration et hébergement	681 958,31	683 066,15	641 286,06	607 383,39
SBN	Bourses nationales	567 015,69	567 015,69	564 627,35	564 627,35
	Total services spéciaux	1 248 974,00	1 250 081,84	1 205 913,41	1 172 010,74
	Total de la première section	2 087 997,81	2 103 267,62	2 023 066,01	2 050 435,53
	Résultat		15 269,81		27 369,52
	CAF / IAF		19 108,51		30 971,00
Deuxième section : opérations en capital					
OPC	Opérations en capital	1 185,32	1 185,32	53 954,51	46 729,91
	Total exécution budgétaire	2 089 183,13	2 104 452,94	2 077 020,52	2 097 165,44

Le **résultat** de l'exercice constitue la différence entre les produits et les charges liés aux opérations courantes de l'établissement. Le résultat global 2025 est un excédent de 27 369,52 €.

Il est proposé de l'affecter aux comptes de réserves de la manière suivante :

		31/12/2024	résultat 2025	31/12/2025
10681	réserves service général	134 702,41	61 272,19	195 974,60
10687	réserves restauration/héberg.	56 058,43	-33 902,67	22 155,76
TOTAL		190 760,84	27 369,52	218 130,36

La notion de **CAF (capacité d'autofinancement)** correspond au surplus monétaire dégagé par les opérations effectuées en section de fonctionnement.

Résultat :	27 369,52
+ dotation aux amortissements	21 554,80
- neutralisation de l'amortissement	-17 953,32
= CAF	30 971,00

Evolution résultat et CAF :

	2022	2023	2024	2025
résultat service général	16 432,78	-68 887,89	14 161,97	61 272,19
résultat service restauration	-12 106,21	-42 120,98	1 107,84	-33 902,67
TOTAL résultat	4 326,57	-111 008,87	15 269,81	27 369,52
CAF	4 326,57	-106 910,54	19 108,51	30 971,00

L'année 2025 est marquée par un fort excédent sur le service général (61 272,19 €) alors que le SRH connaît un déficit important (33 902,67 €). Dans le même ordre, le lycée présente une CAF de 30 971 €.

La notion de **fonds de roulement (FdR)** représente la différence entre les ressources stables et les emplois stables et traduit la marge de manœuvre dont dispose l'établissement.

Le FdR varie par la CAF et le résultat des opérations d'investissement :

FdR 2024	185 364,50	
+ CAF 2025	30 971,00	
+ produits d'investissement réels	46 729,91	
- dépenses d'investissement réelles	-53 954,51	
= FdR 2025	209 110,90	soit une variation du FdR de : 23 746,40

La variation du FdR est inférieure à celle de la CAF car il y a eu pour plus de 7 200 € d'immobilisations réalisées sur fonds propres.

Même s'il s'améliore, le niveau du FdR reste à un niveau relativement bas avec un ratio de fonctionnement sur FdR s'élevant à 38 jours (32 l'an passé). Si on déduit le prélèvement déjà autorisé dans le budget initial 2026 (43 000 €), le ratio tombe à 30 jours. Le seuil minimum préconisé de 30 jours est donc atteint et limite la capacité de nouveaux prélèvements sur 2026.

Une vigilance s'impose encore cette année sur le niveau du FdR qui doit servir en priorité à faire face au coût élevé des énergies (risque sur le tarif du gaz avec le conflit en Iran), même si la Région peut intervenir dans ce domaine en cas de nécessité (comme depuis 2022).

Le budget initial 2026 comprend un prélèvement de 40 000 € sur le SRH alors qu'il ne reste plus que 22 155,76 € sur le compte de réserve. L'éventuelle différence serait alors prise sur les réserves du SG. La Région a attribué le 20 février dernier une aide exceptionnelle de 37 141 € pour le SRH mais celle-ci risque d'être insuffisante.

Le **besoin en fonds de roulement (BFdR)** exprime la différence entre l'actif circulant (stocks, créances que l'établissement détient sur les tiers) et les dettes (principalement avances et reliquats de subventions).

Comme souvent en EPLE, le BFdR du lycée est négatif car les reliquats de subventions sont supérieurs aux stocks et créances en attente de paiement. Il s'agit donc d'un dégagement en fonds de roulement.

Le BFdR passe ainsi de -112 170,28 € à -149 405,62 €. Le taux de non-recouvrement descend à 1,51 % (5,75 % un an avant avec la facture d'hébergement de J. Verne du T1 24-25 mais 2,01 % sans).

Soldes au 31 décembre 2025 :

Restes à recouvrer (RAR) :

- créances SRH : 7 044,54 € (12 478,96 € un an avant)
- participations familles voyage Londres : 1 274 €
- factures en attente de règlement (locations, dégradations) : 562,79 €
- créances contentieuses : 77,31 €
- sub Région : travaux petite maintenance (16 147 €), FRAR (8 691,82 €), projet GENHYO (8 580 €), BP MP3D (7 542,72 €), Cordées de la réussite (1 790,34 €)
- sub ERASMUS + : mobilité n° 11 (5 164,47 €)
- ordres de recettes à recouvrer : GIP FORMAVIE (loyers 07-12/2025 : 2 712,28 €), étab. étrangers (780 €), rectorat (repas : 357,50 €)

Restes à payer (RAP) :

- factures prélevées en 2025 (téléph., télépéage) : 540,46 € (99 061,10 € un an avant : fin du prlvmt gaz, élec)
- avances familles : internat (2 216,28 €), télépaiements en attente de réception (155,32 €)
- soldes voyages : Chine 1 227,44 €, Pays-Bas 156,20 €, ERASMUS (400 €)
- vente machine et ferraille BP MSPC - M. LOUBES : 5 411 €
- sub DSDEN 30, bourses nationales : 20 308,49 €
- sub Rectorat : crédits globalisés (36,74 €), décrochage scolaire (993 €), cordées de la réussite (3 756,20 €), matière d'œuvre (1 976,02 €), CLEE (1 000 €)
- sub Rectorat : fonds social 5 092,58 € (8 292,18 € un an avant)
- sub Université de Toulouse : projet GENHYO (3 480,95 €)
- sub ERASMUS + (9 projets) : 92 024,04 € (56 570,37 € un an plus tôt)
- sub Fondation de France, projet santé : 946,64 €
- reliquat taxe d'apprentissage : 79 816,90 €

Le stock alimentaire s'élève à 9 407,87 € contre 20 905,71 € un an plus tôt soit une baisse de 11 497,84 €.

La **trésorerie** représente la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Elle s'élève à 358 516,52 € contre 297 534,78 € l'année précédente soit 64 jours de fonctionnement qui est un ratio correct.

Un placement de 250 000 € sur un compte à terme a pu être réalisé permettant un revenu de 4 979,17 €.

Le montant le plus bas du solde du compte bancaire a été atteint fin février avec 327 317 €.

PATRIMOINE :	valeur brute (prix d'achat)	amortissement	valeur nette comptable	taux de vétusté
- constructions sur sol d'autrui	33 465,95	33 465,95	0,00	
- install. techn., matériels, outillages	420 262,70	354 113,29	66 149,41	
- matériel de transport	52 344,46	52 344,46	0,00	
- matériel de bureau et informatique	35 438,62	25 175,77	10 262,85	
- mobilier	4 030,03	4 030,03	0,00	
TOTAL	545 541,76	469 129,50	76 412,26	85,99%

Tableau des immobilisations 2025 :

compte	libellé	objet	montant	financement	affectation
215	install. techn., matériels, outillages	LAT machine musculation	3 022,20 €	fonds propres	salle de musculation
215	install. techn., matériels, outillages	mallette SMART	5 929,00 €	taxe d'apprent.	BP MSPC
215	install. techn., matériels, outillages	climatisation	4 202,40 €	fonds propres	bureaux Ateliers
215	install. techn., matériels, outillages	pack Automate	1 108,68 €	taxe d'apprent.	BTS ELEC
215	install. techn., matériels, outillages	kit soudeuse - cliveuse	1 973,90 €	taxe d'apprent.	BP MELEC
215	install. techn., matériels, outillages	mini réflectomètre	3 435,17 €	taxe d'apprent.	BP MELEC
215	install. techn., matériels, outillages	maquette fibre	11 549,49 €	taxe d'apprent.	BP MELEC
215	install. techn., matériels, outillages	générateur électrique	8 580,00 €	sub Région	BTS ELEC
215	install. techn., matériels, outillages	valise de démonstration	1 396,45 €	taxe d'apprent.	BTS ELEC
215	install. techn., matériels, outillages	connect box concentrateur	2 838,75 €	taxe d'apprent.	BTS ELEC
2183	matériel de bureau et informatique	écran tactile	2 375,75 €	taxe d'apprent.	BTS CRSA
2183	matériel de bureau et informatique	ordinateur portable	1 438,80 €	sub Région	BP MP3D
2183	matériel de bureau et informatique	imprimante 3D	3 144,18 €	sub Région	BP MP3D
2183	matériel de bureau et informatique	scanner 3D	2 959,74 €	sub Région	BP MP3D
TOTAL			53 954,51 €		